

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Vendredi 22 Février 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 22 Février 2013 à 20 h 30 Salle de la Mairie sous la Présidence de Madame Isabelle LAGOUTTE, Maire.

Etaient absents avec excuses : Mme Marie-Anne JACQUET – M.M. David CORDEIRO – Pierre TAGOURNET.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après lecture, adopte le compte-rendu de la réunion de Conseil du 10 Janvier 2013.

- Adopte le compte administratif communal de l'exercice 2012 :

* recettes de fonctionnement	1 180 093.79 €
* dépenses de fonctionnement	587 982.41 €
Excédent de fonctionnement	592 111.38 €
* recettes d'investissement	492 217.14 €
* dépenses d'investissement	1 187 548.51 €
Déficit d'investissement	695 331.37 €

- Décide d'affecter le résultat comme suit :

* la totalité de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement soit 592 111.38 €.

- Approuve le compte de gestion établi par Madame Le Receveur Municipal.

- Adopte le compte administratif de l'assainissement de l'exercice 2012 :

* recettes d'exploitation	109 057.71 €
* dépenses d'exploitation	16 358.87 €
Excédent d'exploitation	92 698.84 €
* recettes d'investissement	338 799.87 €
* dépenses d'investissement	471 395.68 €
Déficit d'investissement	132 595.81 €

- Décide d'affecter le résultat comme suit :

* la totalité de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement soit 92 698.84 €.

- Approuve le compte de gestion de l'assainissement établi par Madame Le Receveur Municipal.

- Autorise Le Maire à régler les dépenses d'investissement qui seront à payer avant le vote du budget 2013 en ne dépassant pas le 1/4 des dépenses d'investissement de l'année 2012 (budget commune et assainissement).

- Demande le report de la mise en place de la réforme scolaire à la rentrée 2014.

- Autorise Le Maire à rechercher un architecte pour le dépôt du permis de construire des travaux de mise en sécurité de la cure (murs et toiture uniquement).

- Sollicite une subvention de 8 000 € (enveloppe parlementaire de Madame Edith GUEUGNEAU, Député) pour les travaux de mise en sécurité de la cure.

- Sollicite un arrêt TGV sur la Commune.

- Donne son accord au SYDESL pour la participation de la commune aux travaux de dissimulation du réseau de télécommunications au poste de Chérie pour un montant de 3 281 €

- Accepte la proposition du SYDESL pour la modification de l'éclairage du Pont de la Loire pour un coût de 1 260 € TTC (dépose candélabres du pont, dépose bornes vers église et repose bornes sur pont)

- Fixe le prix de vente du terrain situé « Au Bourg » à 8 € le m², l'acquéreur en est d'accord et prendra à sa charge les frais notariés

- Décide de reconduire les subventions versées aux sociétés locales

- Vote une subvention de :

* 150€ à l'Association du Soutien de l'Eglise St Marcel

* 100 € à l'Union des commerçants et artisans d'Iguerande

* 50 € par enfant de la commune qui fréquentent les établissements scolaires

suivants : CFA-BTP Loire, au CIFA de Mercurey, à la Maison Familiale d'Anzy le Duc et au CFA de Mably

- Rejette et ajourne les autres demandes de subventions

Madame Le Maire donne les informations suivantes :

- les entretiens annuels avec le personnel communal sont en cours, mise en place des formations qui sont obligatoires pour la poursuite de leur carrière (la formation premier secours qui aura lieu les 20 et 21 Mars en fait partie), poursuite de l'étude sur la participation forfaitaire de la commune aux mutuelles des agents (mutuelles labellisées obligatoires)
- reconduction de l'ATESAT pour l'année 2013
- accord de la visite de sécurité pour l'exploitation de la salle de sports. L'alarme incendie doit être changée
- changement de la cuisinière dans la salle de réunion qui vient de se mettre en place dans l'ancienne école et création de toilettes à proximité
- compte-rendu de la visite du bâtiment OPAC avec le sous-directeur de cet établissement et ses collaborateurs : demande de travaux d'entretien sérieux du bâtiment
- des devis ont été demandés pour les différents travaux 2013
- les arbres morts dans la traversée du village ont été arrachés et seront remplacés.
- installation d'un piège à sons pour test à l'école primaire par les Ets Marchand
- demande d'assistantes maternelles d'un local sur la commune
- prochaine battue aux pigeons par la société de chasse sur la commune le 1^{er} Mars prochain de 10 h à 17 h
- des travaux ont été effectués par Véolia sur la Pont de la Loire
- un dossier est en cours pour une demande du prix régional du patrimoine
- enfouissement partiel de la ligne électrique qui vient de Paray le Monial suite à pétition concernant les micro-coupures
- envoi d'un deuxième courrier au SYDESL sur l'étude de l'éclairage public la nuit
- mise en place par le personnel communal de produits d'entretien naturels dans tous les locaux communaux

Compte-rendus des diverses réunions :

- commission bâtiments : des devis sont en cours d'établissement pour la réfection des peintures des huisseries des bâtiments communaux
- commission voirie : des devis sont également en cours pour le programme voirie 2013. Il est précisé que le pont passant sur la voie verte situé « aux pesselles » a été sécurisé (problèmes d'infiltration et de chute de pierres). L'étude sur le programme panneautage se termine, le chiffrage est en cours
- commission lavoirs : une exposition est prévue à l'espace culturel cet été, le vernissage a été fixé au 29 Juin prochain. Un budget de 1 800 € sera à prévoir.

Tour de table :

Raymond DEMEULE : signale le mauvais état d'une bouche d'égouts dans la traversée à la sortie du village direction Pouilly

Michel GOBET : donne un compte-rendu de l'assemblée générale du Legs Bouthier de Rochefort, des réunions qui ont eu lieu pour les travaux d'assainissement : toujours quelques problèmes de dysfonctionnement, la recherche est en cours.

Danièle Miquet : donne un compte-rendu de la réunion de l'Association de Soutien à l'Eglise St Marcel : commande passée pour la réfection de la statue de la vierge à l'enfant

Daniel Moulin : informe que la Société de Pêche étudie le problème de la JUSSIE qui prolifère dans les plans d'eau de la commune

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le vendredi 29 Mars 2013 à 20h30 et le CCAS à 20h .